



Informations pratiques

Les inscriptions devront être régularisées du 1er juillet au 30 octobre 2024.

Aviron santé : Activité complète, portée et non traumatisante, l'aviron est reconnu pour ses bienfaits sur la santé. Les encadrants sont spécialement formés et le club est labellisé pour proposer un programme d'entraînement adapté.

Ouvert aux personnes en situation de handicap.

Accès

Parc Nautique Île de Monsieur



4, rue de Saint-Cloud, 92310 Sèvres

Métro 9 - Pont-de-Sèvres

Tramway T2 - Musée de Sèvres

Bus 26, 160, 169, 171 - Pont de Sèvres

ACBB OMNISPORTS

Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket-Ball, Canoë-Kayak, Cyclisme, Cyclotourisme, Danses Sportives, Éducation Physique, Équitation, Escrime, Esport, Football, Gymnastique, Handball, Hockey, Hockey sur Glace, Judo & D.A, Karaté, Musculation Wellness, Natation, Pêches Sportives, Pétanque, Plongée sous-marine, Poney, Rugby, Savate - Boxe Française, Sport Boules, Sports de Glace, Tennis de Table, Tir à l'arc, Triathlon, Volley-Ball, Yoga.



10, rue Liot - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 10 25 30 - Email : club@acbb.fr
www.acbb.fr

AVIRON



A PARTIR DE 10 ANS

ATHLÉTIC CLUB BOULOGNE-BILLANCOURT

LE PLUS GRAND CLUB OMNISPORTS FRANÇAIS

2024-2025



AVIRON



Pratique Sportive

Sport de glisse non traumatique, la pratique de l'aviron est reconnue pour ses vertus sur la condition physique et la santé.

L'inscription se fait en ligne via l'adresse ci-dessous : https://www.boulogne92.fr/infos_inscription.php

Dossier complet à déposer sur place : à partir du mercredi 3 juillet 2024.

Renseignement : sur place ou via le site internet.

- Mercredi : 13h00 à 19h00.
- Jeudi : 12h00 à 17h30.
- Samedi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30.
- Dimanche : 9h00 à 12h00 du 1er septembre au 15 octobre 2024.

- Feuille d'adhésion (via le site) remplie et signée.
- 1 photo d'identité papier (nom et prénom au verso) ou version électronique.
- **Pour les personnes majeures** : Un certificat médical de moins de 3 mois portant la mention : "apte à la pratique de l'aviron en compétition" OU déclaration sur l'honneur de remplissage du questionnaire CERFA 15699 si votre certificat date de moins de 3 ans et si vous n'avez pas interrompu la pratique de l'aviron.
- **Pour les personnes mineures** : Une déclaration sur l'honneur de remplissage du questionnaire santé de la fédération française d'aviron
- Un justificatif de domicile.
- Le Règlement.

 info@boulogne92.fr

 01.46.29.01.48

 www.boulogne92.fr

Cotisation et paiement

Catégories	Habitant du 92	Habitant Hors 92	Droit d'Entrée	Licence obligatoire	Total Hors Droit d'Entrée	
					Habitant 92	Habitant Hors 92
J10 à U23 et Séniors (23-28 ans)	294.4€	344.4€		62,6€	357€	407€
Senior compétition (23 à 28 ans)	294.4€	344.4€	140€	65.6€	360€	410€
Masters, Loisirs	444.4€	494.4€	140€	65.6€	510€	560€
Non rameurs sportifs	284.4€	334.4€	140€	65.6€	350€	400€
Membres honoraires / Dirigeants	84.4€	114.4€		65.6€	150€	180€
CE sous convention	414.4€			65.6€	480€	
Universitaires sous convention	294.8€			30.20€	325€	

Réduction famille :

2 membres du même foyer : **-20€** pour le 2e.

A partir de 3 membres du même foyer : **-20€** pour le 2e puis **-30€** à partir du 3e.

Informations importantes :

Pour régler la cotisation, chèques, et espèces sont acceptés.

Les chèques ANCV, ANCV Connect, Labaz, Pass+, Coupon Sport sont aussi acceptés.

La section ne s'engage à aucun remboursement de cotisation en cours d'année.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Reprise

Jeunes : mercredi 4 septembre 2024.

Loisirs : samedi 7 septembre 2024.

Modalités d'inscription

Documents à fournir

Contacts